



ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DES CÉRÉALES

Cet avertissement présente une évaluation du niveau de risque d'infection **pour les céréales de printemps**. Les périodes critiques pour l'infection et pour obtenir une répression efficace de la fusariose avec un traitement fongicide sont dépassées chez les céréales à paille dans la grande région de Montréal et les zones avoisinantes, soit la Montérégie, Drummondville et l'ouest du Centre-du-Québec, l'Outaouais, Laval, les Basses-Laurentides et Lanaudière.

Vous êtes concerné par cet avertissement si votre culture de blé est en début de floraison ou encore si le blé est en épiaison et fleurit dans les prochains jours. Dans le cas de l'orge, il faut surveiller dès l'épiaison puisque le risque d'infection est présent dès la sortie des épis. Si vous envisagez de traiter avec un fongicide pour réprimer la fusariose, il faut faire un traitement au moment où les épis sont dégagés de la gaine en forte proportion dans votre culture.

Dans quelques régions, mais particulièrement en Estrie, le niveau de risque d'infection a chuté pour aujourd'hui en comparaison avec les prévisions de l'avertissement du 12 juillet dernier. Contrairement aux prévisions, il n'y a pas eu de précipitations durant les jours précédents et les conditions plus sèches des derniers jours réduisent le risque d'infection.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. Les bulletins d'information disponibles sur le site Internet du Réseau d'avertissements phytosanitaires sont utiles pour donner des informations générales pour votre région (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=2392&pid=0&r>).

Veuillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* pour les prochains jours.

Niveau de risque d'infection pour la fusariose de l'épi des céréales au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 16 juillet	Mercredi 17 juillet	Jeudi 18 juillet	Vendredi 19 juillet	Samedi 20 juillet
Abitibi-Témiscamingue	M-Faible	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Estrie	Moyen	M-Faible (Élevé) ¹	Élevé ² (Faible)	T.-Élevé	T.-Élevé
Centre-du-Québec et Bois-Franc (Drummondville, Victoriaville, etc.)	Moyen	M-Faible (Élevé) ¹	Élevé ² (Faible)	Élevé	Élevé
Mauricie	Moyen	M-Faible (Élevé) ¹	Élevé ² (Faible)	Élevé	Élevé
Québec, Portneuf, Donnacona, et rive-sud de Québec	Moyen	M-Faible (Élevé) ¹	Élevé ² (Faible)	Élevé	Élevé
Charlevoix	Moyen	Élevé ² (Faible)	Élevé ² (Faible)	Élevé	Élevé

Niveau de risque d'infection pour la fusariose de l'épi des céréales au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 16 juillet	Mercredi 17 juillet	Jeudi 18 juillet	Vendredi 19 juillet	Samedi 20 juillet
Chaudière-Appalaches et Beauce	Moyen	M-Faible (Élevé) ¹	Élevé ² (Faible)	T.-Élevé	T.-Élevé
Saguenay-Lac-Saint-Jean	M-Faible	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Montmagny, L'Islet	Faible	Élevé ² (Faible)	Élevé ² (Faible)	Élevé	Élevé
Bas Saint-Laurent : La Pocatière, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Rimouski et Mont-Joli	Faible	Élevé ² (Faible)	Élevé ² (Faible)	Élevé	Élevé
Témiscouata	Faible	Élevé ² (Faible)	Élevé ² (Faible)	Élevé	Élevé
Matapédia	Faible	Élevé ² (Faible)	Élevé ² (Faible)	Élevé	Élevé
Gaspésie (région de Matane et Gaspé)	Faible	Élevé ² (Faible)	Élevé ² (Faible)	Élevé	Élevé
Gaspésie (Baie-des-Chaleurs)	M-Faible	Élevé ² (Faible)	Élevé ² (Faible)	Élevé	Élevé

(1) Le risque d'infection devient élevé dans le cas où il y aurait des précipitations le mercredi 17 juillet ou après.

(2) Le risque d'infection devient élevé et demeure élevé pour les jours suivants dans le cas où il y aurait des précipitations dès le mardi 16 juillet ou à partir du moment où il y a de la pluie. Sinon, en absence de précipitations, le risque devient faible.

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| 1 T-Élevé : Très élevé | 5 M-Faible : Moyen à faible |
| 2 Élevé | 6 Faible |
| 3 É-Moyen : Élevé à moyen | 7 T-Faible Très faible |
| 4 Moyen | 8 - : Données insuffisantes |

Traitement contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

Il existe des produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Vous pouvez obtenir des informations sur ces produits en consultant le bulletin d'information [No 09](#) du 11 juin 2013.

Vous pouvez également obtenir de l'information pertinente sur les sites de l'ARLA et des compagnies distributrices de ces produits.

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux.

[Coordonnées des membres du groupe de travail](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseur
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent – Co-avertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claud.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 27 – Grandes cultures – 16 juillet 2013